



# **ASSEMBLEE GENERALE DU REFRAM DU 24 NOVEMBRE 2008**

## **SYNTHESE DES TRAVAUX**

### **1. Introduction de la Présidente du REFRAM**

A la demande de la Présidente du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), l'Assemblée générale observe une minute de silence en mémoire de feu M. Moussa KEITA, Président du Conseil supérieur de la communication du Mali.

Les membres du REFRAM remercient la Présidente du Conseil national de régulation de l'audiovisuel du Sénégal et son équipe pour la qualité de l'organisation. La Présidente du CNRA remercie les membres du REFRAM pour la confiance accordée au Sénégal et au CNRA. Elle présente le programme général de la rencontre.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

La Présidente du REFRAM présente l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour est adopté, à l'exception de son point VI – *Validation du manuel de formation de l'ONG Article 19*. Ce point est retiré de l'ordre du jour. Le document concerné tient lieu de document d'information.

### **3. Etat des lieux ou bilan du REFRAM (2007-2008)**

La Présidente du REFRAM rappelle les origines et les objectifs du Réseau, ainsi que les actions menées depuis sa création.

La création d'une association de droit français suscite un large débat. Certains membres du réseau craignent qu'elle ne vienne se substituer aux statuts du REFRAM adoptés en juillet 2007 à Ouagadougou. La Présidence, la Vice-présidence et le Secrétariat soulignent que l'association est un simple outil au service du Réseau et n'a en aucun cas vocation à se substituer à lui.

Les statuts de l'association seront adressés aux membres du Réseau avant la prochaine Conférence des Présidents.

Sur proposition de la Présidente du REFRAM, il est décidé de n'utiliser l'association qu'à titre expérimental jusqu'à la prochaine Conférence des Présidents.

#### **4. Intervention de l'OIF**

La représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie, présente les actions à destination des réseaux institutionnels.

La représentante rappelle le souhait de l'OIF de voir les réseaux conduire des actions spécifiques en faveur des droits de l'enfant en 2009. Elle indique en outre que ceux-ci devront faire des propositions et identifier des axes de coopération, afin que l'OIF les intègre dans le cadre de sa programmation pour la période 2010-2013.

Elle expose le projet de l'OIF de tenir en 2009, à l'attention des responsables des réseaux institutionnels, une série de formation sur l'accès aux financements de l'Union européenne.

L'OIF informe enfin le REFRAM du lancement d'une étude sur les Instances de régulation dans l'espace francophone (bilan et perspectives).

Les membres du REFRAM expriment leur souhait de coopération en matière de formation et remercient l'Organisation internationale de la Francophonie pour le soutien apporté au réseau depuis sa création.

#### **5. Plan d'action 2009-2010**

La représentante du Secrétariat du REFRAM présente le plan d'action 2009-2010 joint au dossier de l'Assemblée générale.

Le Vice-président du REFRAM propose de reformuler le point III. du plan, intitulé *Les actions en faveur des institutions membres les plus démunies*, lequel deviendrait *Les actions en faveur des institutions membres*.

Il propose également :

- au point I. du plan d'action : d'expliciter la nécessité d'action du REFRAM à l'égard des autres membres de l'OIF, notamment d'Europe de l'Est et d'Asie ;
- au point II. : de demander aux instances membres de recenser les thématiques qu'elles souhaiteraient aborder lors de prochaines conférences ou ateliers thématiques du réseau ;
- au point III. : de proposer un recensement des besoins des sites Internet des Instances de régulation membres.

L'assemblée générale adopte le plan d'action 2009-2010 du REFRAM.

## **6. Date et lieu de la prochaine Conférence des présidents**

Le Vice-président du REFRAM propose d'accueillir la prochaine Conférence des présidents au Maroc en octobre 2009 concomitamment à la 5<sup>ème</sup> CIRCAF du RIARC.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité et par acclamation cette proposition.

## **7. Divers**

Aucune question diverse n'a été soulevée.

Fait à Dakar, le 25 novembre 2008

Le Secrétariat